



## **Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie**

### **Bureau de l'Ombudsperson pour les enfants**

#### **23 juin 2026 – Journée mondiale des lanceurs d'alerte**

En ce 23 juin 2026, nous souhaitons rendre hommage aux lanceurs d'alerte et reconnaître la contribution essentielle de leurs signalements à la protection de l'intérêt public.

La lutte pour la sauvegarde des enfants et des personnes vulnérables, ainsi que contre les pratiques illicites, les atteintes à l'intégrité, les violations graves des droits humains et les atteintes à l'environnement, repose largement sur le courage d'individus – agents publics, travailleurs du secteur privé ou citoyens – qui osent dénoncer les actes répréhensibles dont ils sont témoins.

Nous appelons à une meilleure valorisation et à une normalisation du rôle des lanceurs d'alerte, dont la vigilance constitue un levier précieux pour l'administration publique, les organes de contrôle et les institutions judiciaires afin de prévenir et de corriger les manquements constatés.

En cette Journée mondiale, nous saluons le courage de ces personnes qui, sans crainte, alertent les autorités pour protéger les droits d'autrui. Il est du devoir de l'État et des autorités compétentes de garantir la protection de leur identité, afin d'encourager d'autres témoins d'actes illicites à les signaler aux instances concernées.

Aneeta Ghoorah

Ombudsperson pour les enfants

Membre de l'AOMF